

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 76 Sociologie et politique de l'éducation			
Code	PEPS3B76PS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Stéphanie CHAPELLE (stephanie.chapelle@helha.be) HELHa Gosselies Isabelle LADURON (isabelle.laduron@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Baptiste CUVELIER (baptiste.cuvelier@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Néant

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
 - 4.4 Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
 - 5.4 Établir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie

Acquis d'apprentissage visés

Néant

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEPS3B76PSA Sociologie et politique de l'éducation 30 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 10 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEPS3B76PSA Sociologie et politique de l'éducation 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : instituteur préscolaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
 Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Sociologie et politique de l'éducation			
Code	22_PEPS3B76PSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Baptiste CUVELIER (baptiste.cuvelier@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à proposer aux étudiants une approche historique afin de comprendre les inégalités scolaires en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les principaux constats dressés par les études internationales seront présentés ainsi que les solutions proposées par les pouvoirs politiques afin d'y remédier (Décret Mission, Pacte d'Excellence).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de comprendre la mise en place des inégalités systémiques scolaires en Belgique, d'analyser l'inégalité inhérente à l'histoire de l'enseignement, de comprendre l'impact des politiques d'éducation sur ces inégalités et de savoir expliquer l'évolution du système scolaire belge au travers de ses réformes.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Introduction
2. L'accès au savoir, une inégalité inhérente ?
3. L'enjeu politique de la liberté de l'enseignement, une spécificité belge
4. Les politiques d'amélioration du système scolaire belge
5. Les inégalités scolaires par l'approche sociologique

Démarches d'apprentissage

Exposés et lectures illustrent les concepts présentés. Des moments de questionnement, de réflexion sont proposés aux étudiants afin de susciter un regard critique sur ces mêmes contenus. Ces contenus permettront d'analyser de manière critique les politiques d'éducation passées et à venir.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des quizz interactifs à chaque début de cours permettront d'entretenir les connaissances et de consolider la compréhension de la matière

Une séance sera entièrement dédiée aux questionnements des étudiants concernant le cours.

Sources et références

- GROOTAERS Dominique (dir.), Histoire de l'enseignement en Belgique, Bruxelles, CRISP, 1998.
- DRAELANTS Hugues, DUPRIEZ Vincent & MAROY Christian, « Le système scolaire », dans Dossiers du CRISP, 2011/1, pp. 9-126.

- MABILLE Xavier, Nouvelle histoire politique de la Belgique, Bruxelles, CRIPS, 2001.
- VIAL Jean, Histoire de l'éducation, coll. « Que sais-je ? », 2019

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les PPT disponibles sur ConnectED

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit.

2.14.0.0

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

2.14.0.0

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).